

- Bande dessinée atelier Fleron Dominique

Objectifs

- Doter l'étudiant d'une culture propre au domaine professionnel de l'image dessinée.
- Développer chez l'étudiant ses capacités d'analyse, d'imagination, d'expression et de création, ainsi que ses connaissances et aptitudes plastiques.
- Adapter les capacités intellectuelles et artistiques de l'étudiant aux nécessités de l'image en tant qu'outil de communication et de narration.

Contenu

Réalisations de courts récits (une ou deux planches).
Réalisations d'images narratives : affiche culturelle, caricature, dessin de presse...

Méthode d'enseignement et d'apprentissage

- Expositive pour la théorie et l'énoncé des différents exercices.
 - Active pour l'application.
- Le professeur exécutera en classe diverses démonstrations des exercices et des techniques proposées.

Bibliographie

Nombreux ouvrages de bande dessinée

Mode d'évaluation pratique

Sujets d'évaluation

Peuvent être évalués, tout au long de l'année scolaire, tant les réalisations finales que leurs travaux préparatoires, ainsi que la démarche spécifique de l'étudiant face à l'apprentissage.

Critères d'évaluation

Chaque exercice comporte ses propres objectifs et fait donc l'objet de critères spécifiques, chaque fois énoncés. Les trois critères généraux récurrents sont : qualités narratives, qualités plastiques et gestion du projet. D'une manière générale, il est demandé à l'étudiant, en fin d'année scolaire, de pouvoir interpréter un sujet avec sensibilité, intelligence, imagination et rigueur, et de savoir réaliser des images esthétiques, parlantes, personnelles et adaptées aux contraintes.

Socles de compétences

Parfaite maîtrise de l'exploitation d'un sujet ou d'un court scénario, de la communication par l'image (lisibilité graphique et thématique, utilisation des codes narratifs et cinématographiques, découpages et mises en scène) et de la technique N/B. En outre, bonne maîtrise de l'interprétation graphique personnelle et l'utilisation de la couleur.

Mode d'évaluation

Tout au long de l'année scolaire, l'évaluation se fait sur le mode formatif continu (affichages critiques collectifs, conseils et entretiens individuels).

Avertissements

Dans un but d'apprentissage (le respect des délais est important dans la profession) les travaux remis avec un léger retard et sans justification sérieuse donnent lieu à pénalité. De même, ceux non rendus endéans les huit jours calendrier à partir de la date de remise fixée sont considérés comme non réalisés. En outre les travaux non conformes ou incomplets ne sont pas considérés comme repris par le professeur.

Les travaux qui, par exemple, par l'absence de l'étudiant, même partielle, lors des cours qui y sont consacrés, ou par une mauvaise organisation (oubli des documents ad hoc, retard de réalisation...), n'auraient pu être valablement et régulièrement suivis par l'enseignant et donc considérés comme authentiques et originaux, peuvent être refusés, entraînant l'échec.

Ne pourront être présentés au jury de fin d'année scolaire, que les travaux considérés par l'enseignant comme régulièrement effectués, notamment quant aux délais prescrits et au suivi professoral.

Pour rappel, tout étudiant pris en flagrant constat de plagiat s'expose à des sanctions, soit par l'enseignant, soit par l'établissement, pouvant aller jusqu'à l'exclusion.

Ce cours étant classé parmi les cours fondamentaux, la présentation des épreuves et exercices en seconde session n'est pas admise.

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours